

## Instruction de poste

### Titre : Décontamination des outillages et du matériel

Référence interne : IP-DEC-MAT

**Le matériel et les outils, si ils sont décontaminables, sont décontaminés en suivant la même méthodologie que les sacs contenant des déchets avant leur second ensachage. La décontamination est réalisé au même endroit.**

**Attention : Le matériel électrique ne peut être considéré décontaminable que si il est à minima IP65. Et est toujours décontaminé débranché et éteint.**



**Pour le matériel électroportatif (sur batterie), on se reportera à l'instruction IP-ENSACHAGE-ELECTRO.**

**En l'absence de tunnel de décontamination :**

<b><u>Etape 1 :</u></b>	On réalisera la décontamination du matériel dans une zone prévue à cet effet dans l'enceinte du chantier. Cette zone doit être balisée et entre la zone de travail et les dispositifs de décontamination des travailleurs. Son sol est protégé à l'aide de film étanche.
<b><u>Etape 2 :</u></b> <b><u>Décontamination</u></b>	Amener le matériel dans la zone prévue à cet effet. Décontaminer le en réalisant un nettoyage fin de toutes ses surfaces à l'aide de chiffons humide, le matériel de petite taille peut-être immergé dans un bac de décontamination.
<b><u>Etape 3 :</u></b>	Placer le matériel en bordure de zone de décontamination, de manière à ce qu'ils soient facilement accessibles par la suite.
<b><u>Etape 4 :</u></b> <b><u>Evacuation</u></b>	Une fois les travailleurs décontaminés, ils pourront ensuite venir récupérer le matériel pour l'évacuer.

**En présence d'un tunnel de décontamination :**

<b><u>Etape 1 :</u></b> <b><u>Aspiration</u></b>	En zone (SAS 0), un opérateur <b>dépeussière le matériel</b> à l'aide d'un aspirateur à filtre absolu puis le transfert dans le premier sas (SAS 1).
<b><u>Etape 2 :</u></b> <b><u>SAS Douche</u></b>	L'opérateur suivant le récupère dans le SAS 1 puis le transfère dans le SAS 2. L'opérateur décontamine, dans le SAS 2 le sac <b>en le douchant</b> ou en l'immergeant dans un bac d'eau, vérifie son état de propreté puis le transfert dans le sas suivant (SAS 3).
<b><u>Etape 3 :</u></b> <b><u>Conditionnement</u></b>	Le dernier opérateur équipé d'une protection respiratoire P3 récupère le matériel décontaminé et l'évacue.

RAPPEL DES EPI REGLEMENTAIRES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Protection respiratoire avec filtre P3</li> <li>+ Combinaison</li> <li>+ Gants</li> <li>+ Bottes décontaminables</li> </ul>	 

Quel matériel dois-je prévoir pour réaliser cette opération ?

**Sans tunnel de décontamination :**

<b>Chiffons humides</b>	Pour la décontamination	
-------------------------	-------------------------	--

**Avec tunnel de décontamination :**

